

**Organisme : Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail**

**Période visée : 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 mars 2022**

Nom	Titre du poste	Objet	Destination	Date de début	Date de fin	Déplacement	Mesures d'adaptation	Repas	Frais accessoires	Dépenses
Nicole Bisson	GGS	Services essentiels associés à la COVID-19	Région centrale	6 janv. 2022	28 janv. 2022	338,40 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	<b>338,40 \$</b>

*À noter : Les dépenses ci-dessus ont été remboursées pendant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 mars 2022 et sont présentées en fonction de la date du remboursement, et non de la date du déplacement.*